COLLEGE LYCEE LA MENNAIS
Service Economat/Facturation
Tél : 40 47 14 06 – 40 47 14 07

Papeete le 11 mai 2026

NOTE D'INFORMATION SUR LA FACTURE ANNUELLE COLLÈGE

La facture annuelle sera visible sur école directe ainsi que dans le carnet de correspondance

* La Contribution ……..	**47 000 FCP/an**
* L'A.P.E.L (payé par l'aîné des enfants inscrits dans 1 Etablissement Catholique)	7 000 FCP/an
* La cantine (720frs/repas) **13 août 2026 à juin 2027** (4 repas/semaine) …….	94 320 FCP/an
* La cantine (720frs/repas) **13 août 2026 à juin 2027** (5 repas/semaine) ……	117 360 FCP/an
* Avance cantine **Période 1 du 13 août au 30 septembre 2026** (4 repas / semaine)	- 17 280 FCP
* Avance cantine **Période 1 du 13 août au 30 septembre 2026** (5 repas / semaine)	- 21 600 FCP
* Avance sur facture **des nouveaux inscrits**…….....	- 7 000 FCP
* Fournitures scolaires : location de casier, carte d'identité scolaire, projets de technologie	2 500 FCP/an
* Les Cahiers d'exercices (TP) 6ème	3 000 FCP/an
* Les Cahiers d'exercices (TP) pour les 5e / 4e / 3e	entre 2000 et 10 000 FCP/an
* Livres d'enseignement religieux (pour les 6e/5e) - (4e/3e – SMA)	1 500 FCP/an

NB : Les avances s'afficheront en solde antérieur sur la facture. Les livres non rendus ou perdus seront remboursés à l'établissement. Ce formulaire de frais de scolarité est donné à titre indicatif.

Cette facture pourra être payée en 1 fois, 5 fois, 9 fois ou sur l'année scolaire au rythme des familles pour solder la totalité des factures avant chaque fin d'année scolaire (FIN MAI).

ATTENTION concernant la cantine :

1. *L'arrêt de la cantine peut être demandée* ***par ECRIT à l'INTENDANCE à compter d'OCTOBRE 2026.***
2. *Seuls seront déduits de la facture* ***les repas non consommés en cas d'absence de 4 jours consécutifs et justifiés par un certificat médical***
3. ***- La carte à « code barre » est OBLIGATOIRE à chaque présentation de l'élève à la cantine (gestion des absences). Les oublis répétés ne peuvent être tolérés. En cas de perte l'élève devra s'en procurer une autre à l'intendance au prix de 800Frs.***

Régularisations en cours d'année

- Les régularisations de la **cantine** (annulations, remboursements et les nouvelles inscriptions)
- Les fournitures scolaires (TP)
- Les livres scolaires (perdus ou nouveaux)
- Les bénéficiaires d'aides sociales (Bourse, Complément Familial, Allocation cantine)
- Et autres frais (nouvelle carte scolaire « changement de régime », carnet … etc)

IMPORTANT :

Tout élève quittant l'établissement doit s'acquitter de sa facture pour avoir l'exeat, indispensable pour *l'inscription* dans *un autre établissement scolaire*. *L'exeat* *document administratif prouvant que vous êtes à jour de vos factures.*

Mode de paiement pour les factures scolaires

1- PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE en 9 échéances
2- VIREMENT BANCAIRE à la BANQUE DE TAHITI
3- CARTE BANCAIRE y compris l'AMEX sur place //// CARTE BLEU – L'AMEX sur ÉCOLE DIRECTE

Numéro de compte : CAMICA-LYCEE COLLEGE LA MENNAIS
RIB : 12239 00010 10030501000 43 - IBAN : FR76 1223 9000 1010 0305 0100 043
(Ne pas oublier de mentionner le NOM PRENOM et la CLASSE de l'élève)

Pour toute information complémentaire, ne pas hésiter à **contacter l'Economat** au 40 47 17 06 ou 40 47 14 07.

Merci pour votre compréhension